

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Frodefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20190204_05

Séance du 4 février 2019

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 15

Date de la convocation :

28 janvier 2019

Date d'affichage :

11 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Florent SERRETTE), Michaël FUMEY (procuration à Jérôme SERRETTE).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ été désignée secrétaire de séance.

Objet : Attribution de la maîtrise d'œuvre pour la couverture de la passerelle du centre périscolaire et de l'école

Le dossier DETR relatif aux travaux de couverture de la passerelle reliant le centre périscolaire et l'école a été déposé et a fait l'objet d'un récépissé de dossier complet, ce qui autorise l'engagement du projet. M. le Maire propose donc, et le conseil municipal l'accepte, de valider la proposition de maîtrise d'œuvre de l'architecte Georges LADOY pour un montant de 5 490 €. Pouvoir est également donné à M. le Maire pour signer les pièces du dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE